L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 79. NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 3 AVRIL 1879. 52me Année

PUJOL & LIBERT,
Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS,
JEUDI 3 AVRIL 1879.

VENTES A L'ENCHERE DE CE JOUR.

Par Pierlée J. Spear, à la Bourse des Négociants et des Boucaniers, rue Royale, la grande vente de propriétés suivantes: Le magasin en briques à trois étages, avec entrepôt à l'arrière, No. 31 rue Magazine; résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, No. 197 rue St. Claude; résidence de famille en briques à deux étages, avec mansarde, No. 205 rue St. Claude; maison en bois à deux corps de logis avec façade en briques, No 201, rue St. Claude; résidence de famille en briques à deux étages avec mansarde, No. 207, rue St. Claude; maison en bois à deux corps de logis, No. 190 rue Dumaine; maison en bois à deux corps de logis, Nos 196 et 198 rue Ste. Anne; maison en bois à deux corps de logis, Nos. 199 et 201 rue Ste. Anne; résidence de famille, en bois No 131 rue St. Philippe; résidence en bois pour famille No 207 rue Bourgat; résidence pour famille, en bois, No 209 rue Bourgat; résidence en briques, pour famille, No 145 rue Ste. Anne; résidence en briques, pour famille, No 176 rue Bourbon; résidence en briques, pour famille, No 201 rue Hoyte; résidence en briques, pour famille, No 200 rue Royale; magasin en briques à deux étages No 7 rue St. Louis; résidence de famille, en briques, à trois étages, No 43 rue Bourgogne; résidence de famille, en briques, à trois étages, No 45 rue Bourgogne; une maison de résidence en briques à trois étages, No 145 rue Bienville; une maison de résidence en briques, à trois étages, No 150 rue Bienville; une maison de résidence, en briques, à trois étages, No 152 rue Bienville; une maison de résidence et magasin en briques à trois étages, avec étiquet, No 29 rue Bourbon; une maison de résidence en briques à deux étages, No 130 rue de la Douane; une maison de résidence avec magasin, en briques, à trois étages, No 15 rue Dauphine; un magasin en briques à deux étages avec un grand entrepôt en briques No 43 rue Decatur et belle résidence de famille à deux étages rues Ste. Anne.

Par Pierlée J. Spear, continuation de la vente du stock de marchandises de fantaisie du magasin Moreau en cette des rues Royale et Toulouse.

La position de M. Hayes.

Les institutions gouvernementales des Etats-Unis ambient en ce moment une nouvelle épreuve, dont ils sortiront, nous l'espérons, sans encombre, bien qu'elle ne laisse pas d'avoir une assez sérieuse importance.

On a vu par nos dépêches de Washington, que la lutte au Congrès sur le rappel des lois fédérales relatives aux élections, vient de s'engager avec une grande ardeur. Le résultat, quant au vote, n'est pas douteux, puisque les démocrates ont une majorité dans les deux Chambres. Aussi les républicains ne prolongeront-ils les débats que pour l'effet à produire au dehors. Ils ont accepté le terrain choisi par les démocrates en vue de l'élection présidentielle de 1880, qui semble devoir être le prix de ce tournoi parlementaire ouvert devant le pays.

Pour le parti républicain c'est une bataille décisive qu'ils livrent car s'ils sont vaincus, l'année prochaine, si la présidence passe aux mains des démocrates, c'en est fait de leur organisation dont l'administration est le seul soutien solide.

Or, avec le rappel des lois d'élection, leur défaite est certaine. Leur seule chance pour empêcher ce rappel est dans le veto présidentiel. Voilà donc M. Hayes obligé, pour soutenir le parti auquel il doit sa présidence usurpée, de résister à la volonté des deux Chambres du Congrès.

S'il s'agissait d'une simple loi de rappel, son veto mettrait fin à tout, car les démocrates n'ont pas la majorité des deux tiers nécessaire pour surmonter cet obstacle. On sait qu'il n'en est pas ainsi.

Les clauses de rappel sont attachées aux bills d'allocation et c'est en vain que les républicains protestent contre cette manière de procéder, car l'exemple est venu d'eux-mêmes, puis que les mesures qu'il s'agit d'annuler, ont été introduites dans la législation par la même méthode.

M. Hayes est donc placé dans cette situation que pour servir son parti, il doit desservir le pays et son propre gouvernement, en assumant la responsabilité d'une résistance qui laissera le gouvernement sans budget.

Si le Congrès s'ajourne sans que les allocations aient été signées, tous les services publics seront privés des ressources nécessaires aux dépenses. Le gouvernement ne pourra plus marcher à moins de recourir à des mesures révolutionnaires et inconstitutionnelles qui feraient mettre le président et les ministres en accusation à la prochaine réunion du Congrès et qui soulèveraient le pays tout entier.

Recourir au crédit est chose impossible, car il ne s'agirait plus d'une omission facile à réparer; il y a détermination arrêtée de la part de la majorité des deux Chambres de forcer le président à se soumettre à leur volonté.

La position de M. Hayes est donc extrêmement difficile et il ne nous paraît pas être d'un tempérament à pousser la résistance jusqu'à l'extrême. Il a le droit de veto, mais il n'a pas celui de dissolution et le Congrès avec lequel il se trouve en conflit doit siéger jusqu'à l'élection de sa présidence, de sorte qu'il ne peut espérer un changement de majorité.

M. Hayes a déclaré en fait déclarer qu'il ne céderait pas, mais il pourra faiblir dans sa résolution, lorsque les bills votés par les deux Chambres seront soumis à sa signature, car il se trouvera alors face à face avec le danger d'une responsabilité excessivement grave. Il n'est pas homme comme Grant à trancher une difficulté constitutionnelle avec le sabre. Il sait, d'ailleurs, que son titre est précaire et que s'il mettait le pays dans une impasse, les démocrates auraient un moyen simple de l'en faire sortir en ordonnant un nouveau compte des votes présidentiels et en déclarant Tilden le président élu.

Nous sommes donc porté à croire que M. Hayes agira avec sa prudence accoutumée et que s'il ne pouvoir pas d'échappatoire, il cédera à la nécessité plutôt que de provoquer une crise dans laquelle il risquerait personnellement de tout perdre. Mais, il est entouré de politiciens habiles et peu scrupuleux qui vont chercher une autre issue à la crise, et il est impossible de prédire à coup sûr le dénouement.

INTERNATIONAL REVIEW. — Le Rédactif de cette revue, publiée à New York par A. S. Barnes & Co., contient un choix varié d'articles intéressants. Voici le sommaire:

Politique intérieure des United States and Canada, par A. A. Hayes, Jr.
The Prussian Constitution of the United States Merry.
Recent Legends, par le Rév. E. E. Hale, Cambridge University.
The Cuban Question, par Edward S. Rollin, U. S. Naval Observatory.
Prince Karl and the Franco-Prussian War, par Karl Blind.
Sir Henry Havelock's Afghan Crisis, par Axel G. F. Gronlund, "Chat Sauvage".
Tourgueneff's Novels, par Percy Bolsovik.
Recent English and German Books.

Toutes les dames voulant visiter l'Exposition Rapide en cette Bourse et Jeudi, lundi 7 avril.

Spécialité en fait de pianos d'occasion, en vente, neufs, pianos, pianos, modèles droits à notes, à 5 octaves, pour, à 6 octaves, pour, à 7 octaves, pour, à 7 octaves, pour, à 7